



Commission de l'agriculture

233 Aménagement de l'espace rural et santé animale

Tarifs de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses

Rapport n° CG/2011/111

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption des tarifs de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses.

Pôle "chef de file" :

Pôle développement des territoires - Direction de l'agriculture, de l'espace rural et de l'environnement

Dans le cadre de sa mission de santé publique, le Laboratoire Départemental d'Analyses du Bas-Rhin développe pour ses usagers de nouvelles analyses.

La tarification envisagée est la suivante :

Analyses	Tarif € H.T. (en Euros)
Gibberella sur tissus végétatif (PCR + culture)	110.00
Recherche du Barley Stripe Mosaic Virus	21.50
PI3 par PCR	40.00
RSV /PI3 par PCR	60.00
Forfait urgence végétaux	6.00
Tularémie par PCR	41.80
Contrôle de surface Flore totale/coliformes (fourniture comprise)	20.00 (tarif pour 4 échantillons)
Influenza porcine A Gène M par PCR	50.00
Influenza porcine A Gène A/H1N par PCR	50.00
Détection Heterodera	35.00
Comptage du contenu larvaire sur kystes de nématodes	50.00
HA00031 : Forfait produits de salaisons	25.00
HYD00001 : Forfait analyses bactériologiques eaux de consommation	30.00
HA00032 : Forfait fromages frais au lait cru	88.00 (tarif pour 5 échantillons)
Mycoplasma bovis individuel ou en mélange selon matrice par PCR	45.00
FCO individuel type 1 par PCR	39
FCO individuel type 8 par PCR	39
Aujeszky par PCR	50
Dénombrement de la flore lactique sur produits à base de viande	10
Mycoplasme aviaire sur écouvillon	45

Par ailleurs, le laboratoire met à la disposition de ses usagers des consommables comme tarifés ci-dessous :

Consommables	Tarif € H.T. (en Euros)
Cuillère pour prélèvement stérile	0.50
Ecouvillon Influenza porcins	1.50
Enveloppe à bulles (H5 270x360 mm) pré-timbrées	3.50

Il est proposé que l'ensemble de ces tarifs s'applique dès la délibération rendue exécutoire.


Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de l'agriculture, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général adopte les tarifs (hors taxes) des prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses, ainsi que les tarifs (hors taxes) des consommables mis à disposition par le Laboratoire départemental d'analyses, conformément au document annexé.

Ces tarifs s'appliqueront dès cette délibération rendue exécutoire.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL